**Zeitschrift:** Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

**Band:** 56 (1980)

**Heft:** 4

**Artikel:** Les ludothèques suisses se sont constituées en association

**Autor:** Libbrecht-Gourdet, Anne

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-771483

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 28.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Les ludothèques suisses se sont constituées en association

*Depuis les années septante, les «Non-books», c'est-à-dire le matériel audio-visuel et les jouets font partie intégrante des bibliothèques communales et scolaires. Cette évolution s'est faite progressivement, en intégrant un seul élément à la fois, conformément aux recommandations données en 1974 par la commission des bibliothèques de jeunes du canton de Zurich dans un livre intitulé «Einmaleins der Mediothek». Les différents types de matériel posent en effet au bibliothécaire des exigences particulières quant au mobilier et quant à leur mode de conservation et d'utilisation. Les jouets prirent immédiatement une grande place et conduisirent à la création de ludothèques. Cette année même il s'est créé une Communauté des ludothèques suisses avec secrétariat à Tavannes. Mme Anne Libbrecht-Gourdet, co-fondatrice de cette Association, a de son côté édité un guide sous le titre: «Créer une ludothèque» qui peut être obtenu au prix de Fr. 21.–.*

*Non-books sind seit den siebziger Jahren im Bestand der Gemeinde- und Schulbibliotheken zur Selbstverständlichkeit geworden. Der Ausbau von Bibliotheken zu Informationszentren erfolgte in der Regel schrittweise, indem nur ein zusätzliches Medium aufs Mal angegliedert wurde, wie es das 1974 erschienene «Einmaleins der Mediothek» empfahl. Denn die verschiedenen Medien stellen besondere Anforderungen an den Bibliothekar hinsichtlich Mobiliar, Verarbeitung und Benutzung. Die Lernspiele entwickelten sich alsbald zu einem besonders zugkräftigen Medium und führten zur Einrichtung eigener Ludotheken. In diesem Jahr hat sich nun eine Vereinigung der schweizerischen Ludotheken mit Sekretariatssitz in Tavannes konstituiert, und von der Mitbegründerin Anne Libbrecht-Gourdet ist ein Leitfaden «Créer une ludothèque» zum Preis von Fr. 21.– erschienen.*

Le 8 mars 1980, les représentants de 40 ludothèques de Suisse allemande, de Suisse romande et du Tessin réunis en assemblée générale, ont décidé de se constituer en Association. Le comité, élu pour 2 ans, se compose de 10 personnes venant de tous les coins de Suisse. Il s'agit de Mme Meyer, prési-

dente (Fribourg), de Mmes Fritze et Kalt (Argovie), Monnier (Jura bernois), Perrin (Soleure), Macconi (Tessin), Durring, Estoppey, Libbrecht et Tillmanns (Vaud). Toutes les personnes s'intéressant aux ludothèques et souhaitant des informations peuvent s'adresser à Mme M. T. Monnier, Pré 6, 2710 Tavannes, qui assurera désormais le secrétariat.

En se donnant un caractère officiel, les ludothécaires (dont les 90% sont bénévoles) espèrent mieux faire comprendre aux autorités et au grand public le rôle de pédagogie compensatoire et de prévention contre la délinquance qu'elles peuvent jouer (avec et sans jeu de mots).

*Qu'est-ce qu'une ludothèque?*

«Ludothèque». Sous ce mot mystérieux, se cache une merveilleuse invention moderne, la bibliothèque de jouets.

La première ludothèque naquit en 1934 à Los Angeles grâce à une danoise, Dany Infeld, qui lança aussi la première européenne à Copenhague. De là, l'idée essaima à travers l'Europe: en France, en Angleterre, en Norvège, en Suède, en Allemagne, en Belgique, en Suisse.

En Suisse, il existe actuellement 30 ludothèques indépendantes, dues à des initiatives privées (de parents pour la plupart) et 43 coins de jeux dans les bibliothèques de la fondation GGG en Suisse allemande. De plus, une trentaine de ludothèques sont en projet.

– *Pourquoi des ludothèques?*

Pour favoriser par le jeu le développement des capacités manuelles, culturelles et imaginatives de l'enfant ainsi que pour lui apprendre un certain sens de la responsabilité.

Pour combler des lacunes socio-culturelles ou attectives en offrant à tous, dès le plus jeune âge, l'accès à tous les types de jouets, même les plus coûteux.

Pour instaurer ou remettre en honneur un nouveau mode de relation entre les différents âges de la vie (enfants, adultes, 3ème âge), notamment pour resserrer les relations entre parents et enfants.

Pour permettre à tous ceux dont les loisirs augmentent, des distractions actives, des jeux variés.

– *Comment?*

Par le prêt de jouets variés venant de tous les coins du monde, choisis pour leur qualité artistique, leurs possibilités créatrices ou leur intérêt pédagogique. Le prêt s'effectue après avoir souscrit une inscription et réglé un montant de location minime (Fr. 1.– ou 2.–) durant un laps de temps fixé par chaque ludothèque. Pour la sauvegarde du matériel, des compensations sont prévues en cas de bris, de perte ou de détérioration.

Suivant l'endroit où elle est située et d'après la personnalité des respon-

sables, chaque ludothèque a son originalité propre et une animation différente. La ludothèque est non seulement un service de prêt, mais un endroit où l'on peut jouer, essayer un jouet avant de l'emporter, nouer des liens avec de nouveaux camarades, avec les animatrices. La ludothèque, lieu de rencontre entre parents, enfants et ludothécaires, peut devenir le point de départ d'une animation de quartier.
Les ludothécaires, qui travaillent bénévolement, se sont groupées en 1977 en une communauté des ludothèques suisses, afin de s'entraider. Un secrétariat, bénévole lui aussi, aide à la création des nouvelles ludothèques et centralise les informations sur le jeu et les jouets pour les rediffuser.

*Bibliographie:* Anne Libbrecht-Gourdet, Créer une ludothèque, en vente au secrétariat, aux Editions Delta à Vevey ou en librairie.

*Une session pour les futures ludothécaires à Lausanne*

Quatre journées de formation pour futures ludothécaires se sont déroulées au Cazard, du 14 janvier au 4 février. Ce cours était organisé par trois ludothécaires expérimentées: Marianne Estoppey, première responsable de la ludothèque de Nyon, Anne Libbrecht, co-fondatrice de la ludothèque de Vevey en 1974 et auteur du livre «Créer une ludothèque» et Elsbeth Tillmanns, présidente de la ludothèque Pinocchio, 15 Pré du Marché à Lausanne.

Son but était avant tout de faire prendre conscience aux futures ludothécaires du rôle social que peut remplir une ludothèque. C'est pourquoi la conférence d'introduction posait la question: «Quelle ludothèque voulons-nous?» En effet, c'est en fonction des besoins des habitants d'une localité et des buts fixés à la ludothèque (animation de quartier, activité pour tel ou tel âge, pour tel ou tel milieu) que l'équipe décidera de l'implantation et des modalités de «sa» ludothèque. Il y a une grande richesse de formes de ludothèques et non pas un modèle-type.

Cette session était divisée en quatre parties: ludique, pratique, pédagogique et psychologique. Dans la première, il s'agissait d'une initiation au jeu avec des jouets prêtés en ludothèque. Savoir jouer, aimer jouer est aussi important pour une ludothécaire que savoir manier le pinceau et aimer les couleurs pour un peintre. La seconde journée, essentiellement pratique exposait l'organisation de la ludothèque: local, assurances, budget, plastification des jouets, classification et fichier. Le choix des jouets était ensuite élaboré et discuté avec la collaboration d'une ludothécaire expérimentée. Lors de la troisième journée, un psychologue, M. Ch. Baroni parlait de l'importance du jeu dans la vie de l'enfant et de l'adulte. Enfin, la quatrième journée se divisait en deux parties: le matin, E. Keller, l'une des responsables de la ludothèque de Rheinfelden évoquait les problèmes de la vie en groupe des responsables tandis que l'après-midi était laissé au libre choix des participantes afin de faire le point.

De plus, les futures ludothécaires iront faire plusieurs après-midis de stage dans des ludothèques en activité depuis plusieurs années afin de vivre le travail des ludothèques et de confronter leur beau projet à la réalité.

Les participantes venaient de différentes régions francophones: Neuchâtel, Genève, Lausanne, Monthey et même de l'autre côté du lac, de Thonon-les-Bains.

Une fois créées, les ludothèques ne restent pas isolées, elles peuvent faire partie de la Communauté suisse des ludothèques qui organisent plusieurs fois par an des rencontres d'information ou d'échange d'expériences, qui sont toujours très enrichissantes. Anne Libbrecht-Gourdet

## Mitteilungen VSB — Communications de l'ABS

### BERICHT ÜBER DIE TÄTIGKEIT DER VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER BIBLIOTHEKARE IM JAHRE 1979/80

*der Mitgliederversammlung vom 13. September 1980 in Montreux*
erstattet von *Hans Baer,* Zürich, Präsident der VSB

#### *I. MITGLIEDERBEWEGUNG*

Wiederum darf von einem erfreulichen Zuwachs des Mitgliederbestandes berichtet werden. In der Berichtszeit eingetreten sind 90 Mitglieder (Vorjahr 71), ausgetreten 25 (22); verstorben 5 (7) Mitglieder.

Der Mitgliederbestand weist mit Stichtag 30. Juni 1980 folgende Zahlen aus:

| | | |
|---|---|---|
| Ehrenmitglieder | 1 | (1) |
| Mitglieder auf Lebenszeit | 90 | (90) |
| Aktive Einzelmitglieder | 860 | (802) |
| Kollektivmitglieder | 201 | (199) |
| | 1152 | (1092) |

Der VSB angeschlossen haben sich als *Einzelmitglieder:*

Andrian-Werburg, Sibylla; Luzern
Bäbler, Mathias; Bern
Bischoff, Rosmarie; St. Gallen
Buchs, Denis; Bulle
Buchs, Muriel; Genève
Caillat, Lucienne; Genève
Campiche, Bernard; Lausanne
Chakravorty, Esther; Kloten
Chalier, Marina; Genève
Chauvet, Catherine; Genève
Chevalier, Bernadette; Genève
Constantin, Liliane; Sion
Cuche, Jean-Louis; Cernier
Detorrenté, Albert; Delémont